

résultats qui dépassent ce que pouvait faire espérer le sage emploi du capital limité mis à la disposition du Surintendant ; les livres d'école se vendent à bien plus bas prix, leur confection matérielle est plus soignée et les municipalités y achètent les articles qu'elles ne pouvaient se procurer ailleurs. C'est autant de gagné pour la cause de l'éducation, pour l'amélioration de l'enseignement. Ces résultats justifient parfaitement les mesures prises par M. Oimet pour opérer une réforme dont le besoin se faisait sentir depuis si longtemps et ils expliquent assez pourquoi les libraires prennent bien le soin de déclarer dans la pétition qu'ils ne veulent pas " discuter le mérite de cette mesure."

A leur point de vue, ils ont raison ; mais au point de vue des intérêts publics, le gouvernement aurait grandement tort d'accepter cette manière de voir. Des démarches semblables ont été tentées pendant longtemps dans le Haut-Canada contre le *People's Depository* ; mais le gouvernement s'est bien donné garde de s'y laisser prendre. Mettant l'intérêt public au-dessus de celui des libraires, comme c'était son devoir de le faire, il a maintenu le dépôt de livres établi par le Dr Ryerson et consacré pendant vingt ans plus de \$800,00.00 au soutien de cette institution. Comme l'hon. M. Chauveau l'a observé dans l'un de ses rapports, c'est en grande partie à l'existence du *People's Depository* qu'il faut attribuer les progrès de l'instruction dans cette province. Les sommes votées pour ce dépôt, et elles sont votées chaque année, ont quelquefois atteint le chiffre énorme de \$79,000.00. Malgré cela, le gouvernement a toujours rentré dans ses fonds et le bilan du *People's Depository* pour la période comprenant vingt années de son existence, accusait en 1873 un excédant de plus de \$60,000.00 de recettes sur les dépenses, sans compter que les progrès réalisés ont été extraordinaires.

Et bien que la moyenne des ventes faites à ce dépôt